

⚠️ **Prise de position de CoSE : Non aux jeux vidéo à l'école !**

[La cellule investigation de Radio France](#) a révélé que Matignon a validé une stratégie nationale « Esport 2026-2030 » prévoyant l'intégration des jeux vidéo dans les parcours scolaires – malgré l'opposition formelle du ministère de la Santé et de la Mildeca. L'expérimentation pilote a été co-financée par ArmaTeam, société privée spécialisée dans les compétitions de jeux vidéo, qui a également financé la thèse censée en évaluer les effets. Un conflit d'intérêt manifeste.

Servane Mouton et Amine Benyamina, co-présidents de la commission ayant remis en 2024 le rapport « *Enfants et écrans : À la recherche du temps perdu* », dénoncent [dans Le Monde une stratégie qu'ils qualifient d'aberration](#) : « *Est-il raisonnable d'organiser l'exposition de nos enfants au sein des établissements scolaires à des produits au minimum accrocheurs, voire addictogènes ? N'est-il pas pour le moins contradictoire que d'un côté la France se positionne comme leader européen de la protection des mineurs face au modèle économique prédateur des réseaux sociaux en ligne et, de l'autre, les livre aux pratiques jumelles des jeux vidéo en ligne ?* » CoSE soutient pleinement cette prise de position.

CoSE s'oppose formellement à cette mesure. Signez la pétition et restez mobilisés !

[✍️ Signer la pétition](#)